

Charte de vie privée du Rassemblement des Associations de Promotion du Logement ASBL

ARTICLE 1. PARTIES ET OBJET DE LA CHARTE DE VIE PRIVÉE

1.1. Généralités

1.1.1. Le Responsable du traitement est l'ASBL *Rassemblement des Associations de Promotion du Logement*, dont le siège se trouve Avenue Georges Truffaut 20 à 4020 Liège, inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0846.689.937 (ci-après dénommé « RAPeL » ou « le Responsable du traitement »).

1.1.2. Le terme « Utilisateur » fait référence à tout utilisateur, soit toute personne physique ou morale, inscrite ou non sur le Site Internet, qui consulte le Site Internet ou son contenu, qui insère des données personnelles sur le Site Internet, qui en télécharge des fichiers, les utilise, s'enregistre via tout formulaire disponible sur le Site Internet, devient membre, s'abonne, entre en contact ou contracte avec le Responsable du traitement.

L'Utilisateur peut contacter l'équipe du RAPeL par courriel à l'adresse suivante : info@rapel.be.

1.2. Objet de la Charte

Le RAPeL établit la présente Charte de vie privée dont l'objet est d'informer en toute transparence les Utilisateurs du Site Internet hébergé à l'adresse <https://rapel.be>, (ci-après dénommé « Site Internet »), de la manière dont leurs données personnelles sont récoltées et traitées par le RAPeL.

Les Utilisateurs devront nécessairement prendre connaissance de la Charte de vie privée et y consentir expressément en *cochant la/les case(s) prévue(s) à cet effet sur le Site* et ce, conformément à l'article 6 de la présente Charte.

1.3. Mesures

À ce titre, le RAPeL – et/ou ses prestataires de services agissant en son nom et pour son compte – détermine(nt) tous les moyens et finalités techniques, juridiques et organisationnelles du traitement des données personnelles des Utilisateurs. Le RAPeL s'engage à cet effet à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un traitement des données personnelles conforme à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (ci-après la « Loi ») et au Règlement européen du 26 avril 2016 relatif à la protection des données des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « Règlement »).

1.4. Désignation d'un sous-traitant

1.4.1. Le RAPeL est libre de désigner toute personne physique ou morale qui traite des données personnelles des Utilisateurs à sa demande et pour son compte (ci-après le « Sous-traitant »).

1.4.2. Le Responsable du traitement s'engage à sélectionner un sous-traitant offrant des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du Règlement et de la Loi et garantisse la protection des droits de la personne concernée.

1.4.3. Le cas échéant, le traitement par un sous-traitant est régi par un contrat ou un autre acte juridique qui lie le Sous-traitant à l'égard du Responsable du traitement, définit l'objet et la durée du traitement, la nature et la finalité du traitement, le type de données à caractère personnel et les catégories de personnes concernées, les obligations et les droits du Responsable du traitement. Ce contrat ou cet autre acte juridique mentionne également les obligations du Sous-traitant contenues à l'article 28, paragraphe 3 du Règlement et à l'article 53, paragraphe 3, alinéa 2 de la Loi.

ARTICLE 2. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

2.1. Communication des données

L'utilisation du Site Internet par les Utilisateurs pourrait entraîner la communication de données personnelles. Les données personnelles susceptibles d'être traitées sont visées à l'article 5. Le traitement de ces données par le RAPeL en sa qualité de Responsable du traitement, et/ou par les prestataires agissant au nom et pour le compte du RAPeL, sera conforme à la Loi et au Règlement.

2.2. Moyens de traitement des données

Les données à caractère personnel seront traitées par le RAPeL, conformément aux finalités citées à l'article 3, via :

- une procédure automatisée ;
- le formulaire de contact ;
- la procédure d'inscription à une formation ;
- le formulaire d'inscription à la Newsletter ;
- l'échange de courriers électroniques avec le RAPeL ;
- l'utilisation de cookies ;
- le partage de contenu gratuit ;
- la procédure d'achat de jeux de société ;
- la prise de photographies et l'enregistrement vidéo ou audio.

Certaines données personnelles des Utilisateurs sont collectées par le Responsable du traitement dans le but d'améliorer et de corriger les erreurs du Site Internet. Ces données sont aussi collectées et traitées en vue de garantir une utilisation optimale du Site Internet et des services proposés. Les données visées sont notamment : l'adresse IP de l'Utilisateur, l'appareil depuis lequel la connexion a eu lieu, le moment de la connexion et les pages du Site Internet consultées. Pour le surplus, le traitement de ces données et l'utilisation qui en est faite s'apprécie au regard de la "Politique de Cookies", reprise à l'adresse URL suivante : https://rapel.be/?page_id=3

ARTICLE 3. FINALITÉ DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à l'article 13, paragraphe 1, c), du Règlement, les finalités du traitement des données personnelles sont communiquées à l'Utilisateur et sont les suivantes :

- assurer l'exécution des services proposés et convenus sur le Site Internet ;
- assurer le contrôle de l'exécution des services proposés ;
- assurer la livraison des commandes de certains produits ;
- assurer l'envoi de la Newsletter après inscription préalable de l'Utilisateur et jusqu'à la révocation de cette inscription ;
- répondre aux questions de l'Utilisateur ;
- réaliser des statistiques afin d'améliorer le Site Internet, les services proposés et l'organisation interne de fonctionnement de RAPeL ;
- améliorer la qualité du Site Internet et des produits et/ou services proposés par le Responsable du traitement ;
- permettre l'exercice par l'Utilisateur de ses droits décrits à l'article 8 de la présente Charte ;
- assurer la bonne collaboration du RAPeL avec ses partenaires et collaborateurs ;
- assurer la promotion en ligne des activités du Responsable du traitement.

ARTICLE 4. DONNÉES PERSONNELLES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉES

L'Utilisateur consent conformément à l'article 5 de la présente Charte, lors de la visite et lors de l'utilisation du Site Internet, à ce que le Responsable du traitement recueille et traite, selon les modalités et principes décrits dans la présente Charte, les données à caractère personnel suivantes :

- les informations de l'Utilisateur qu'il donne au RAPeL à des fins contractuelles et pour permettre la bonne exécution des obligations réciproques, à savoir le nom, le prénom, l'institution, l'adresse de l'institution, la fonction, l'adresse mail privée ou professionnelle, le numéro de téléphone, le numéro IBAN et les coordonnées bancaires correspondantes; et plus généralement, toute information volontairement donnée par l'Utilisateur ;

- les informations données par l'Utilisateur au RAPeL en remplissant des formulaires, en s'inscrivant à la Newsletter du RAPeL, ou en contactant le RAPeL par téléphone, adresse électronique ou autre moyen, telles que le nom, le prénom, l'institution, l'adresse de l'institution, la fonction, l'adresse mail privée ou professionnelle, le numéro de téléphone de l'Utilisateur ;
- les informations données par l'Utilisateur permettant de prouver son identité telles que le nom, le prénom, l'institution, l'adresse de l'institution, la fonction, l'adresse mail privée ou professionnelle, le numéro de téléphone de l'Utilisateur, un document prouvant son identité ;
- les données d'identification et de contact des collaborateurs d'entreprise ayant une relation contractuelle avec le RAPeL ou des services membres du RAPeL et de ses partenaires externes.

En ce qui concerne chacune des visites des Utilisateurs sur le Site Internet, les informations automatiquement recueillies sont :

- l'adresse IP, le type et le modèle de navigateur, le fuseau horaire, le système d'exploitation;
- l'ensemble de l'information concernant les pages que l'Utilisateur a consultées sur le Site Internet, notamment l'URL, le temps de navigation, *etc.*

Avec le consentement spécifique de l'Utilisateur, le Responsable de traitement recueille et traite les photographies et enregistrements vidéos et audios effectués lors d'activités organisées par celui-ci". Le consentement explicite dont il est ici question serait la signature du document relatif à l'usage de photographies et d'enregistrements vidéo et audio.

ARTICLE 4bis. DONNÉES PERSONNELLES SENSIBLES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉES ET FINALITÉ DE LEUR TRAITEMENT

4bis.1. Données personnelles sensibles susceptibles d'être traitées

L'Utilisateur consent explicitement, conformément à l'article 9 du Règlement, lorsqu'il échange des courriers électroniques avec le Responsable du traitement et lui communique ces données, à ce que celui-ci recueille et traite, aux fins énoncées à l'article 4bis.2. et selon les modalités et principes décrits dans la présente Charte, les données à caractère personnel sensibles suivantes:

- les informations médicales volontairement transmises par le biais d'un certificat médical que l'Utilisateur communique afin de justifier une absence à une formation organisée par le RAPeL. Ces informations médicales se limitent à celles que le RAPeL peut récolter à partir du certificat médical.

4bis.2. Finalité du traitement des données sensibles

Le traitement des données sensibles décrites au point 4bis.1. se fait à des fins :

- organisationnelles ;
- de remboursement de la formation à laquelle l'Utilisateur n'aurait pu se rendre.

4bis.3. Catégories de personnes ayant accès aux données sensibles

Conformément à l'article 9 de la Loi, les catégories de personnes ayant accès aux données sensibles décrites au point 4bis.1. sont :

- Les travailleurs du RAPeL ;
- Éventuellement, les formateurs ayant signé une convention de formation avec le RAPeL.

Ces personnes sont tenues, par une obligation légale ou statutaire, ou par une disposition contractuelle équivalente, au respect du caractère confidentiel des données visées à l'article 4bis.1.

ARTICLE 5. CONSENTEMENT

5.1. Prise de connaissance et accord de l'Utilisateur

En accédant au Site Internet et en l'utilisant, l'Utilisateur déclare avoir pris connaissance et avoir marqué son accord de façon libre, spécifique, éclairée et univoque au traitement des données à caractère personnel le concernant. Cet accord porte sur le contenu de la présente Charte de vie privée.

5.2. Acte positif de consentement

Le consentement est donné par l'acte positif par lequel l'Utilisateur a coché la case proposant la Charte en lien hypertexte. Ce consentement est une condition indispensable pour effectuer certaines opérations sur le Site Internet et/ou pour permettre à l'Utilisateur d'entrer en relation contractuelle avec le RAPeL. Tout contrat liant le RAPeL et un Utilisateur portant sur les services et biens proposés sur le Site Internet est subordonné à l'acceptation de la Charte par l'Utilisateur.

5.3. Consentement au traitement des données

L'Utilisateur consent à ce que le Responsable du traitement traite et recueille, conformément aux modalités et principes compris dans la présente Charte, les données à caractère personnel qu'il communique sur le Site Internet et/ou à l'occasion des services proposés par le RAPeL, conformément aux finalités énoncées à l'article 3 de la présente Charte.

5.4. Rétractation du consentement

L'Utilisateur a le droit de retirer son consentement à tout moment. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement préalablement donné. L'exercice de ce droit est effectué conformément à l'article 8 de la présente Charte de vie privée.

5.5. Consentement explicite au traitement de données concernant la santé

Par dérogation à l'article 5.2., le consentement au traitement de données visées à l'article 4bis est donné explicitement et se manifeste par l'acte positif du consentement écrit et exprès à celui-ci dans le courrier électronique ou physique contenant les données visées.

ARTICLE 6. DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Conformément à l'article 13, paragraphe 2 du RGPD, a), le Responsable du traitement fournit à l'Utilisateur les informations concernant la durée de conservation des données personnelles. En l'espèce, ces dernières ne seront conservées que pendant le temps nécessaire pour atteindre les finalités déterminées / au maximum 24 mois après la fin de la relation contractuelle qui lie cet Utilisateur au Responsable du traitement.

ARTICLE 7. DESTINATAIRES DES DONNÉES ET DIVULGATION À DES TIERS

7.1. Transmission de données personnelles à des tiers

Les données personnelles peuvent être transmises aux préposés ou aux collaborateurs du RAPeL qui, situés en Belgique ou dans l'Union européenne, collaborent avec le Responsable du traitement dans le cadre de la commercialisation de produits ou de la fourniture de services. Ils agissent sous l'autorité directe du RAPeL, et sont notamment responsables de recueillir, traiter ou sous-traiter ces données.

Dans tous les cas, les destinataires des données et ceux à qui ces données ont été divulguées respectent le contenu de la présente Charte. Le RAPeL assure qu'ils traiteront ces données aux seules finalités prévues à l'article 3 de la Charte, de façon discrète et sécurisée.

7.2. Transmission de données personnelles à des fins de marketing

Dans l'hypothèse où ces données seraient divulguées à des tiers à des fins de marketing direct ou de prospection, l'Utilisateur en sera préalablement informé afin de pouvoir exprimer son consentement à l'utilisation de ses données personnelles.

7.3. Transmission de données personnelles à des fins légales

Enfin, le RAPeL pourrait être amené, en exécution d'une loi, dans le cadre d'une procédure judiciaire ou d'une requête des autorités publiques, à divulguer des données personnelles.

ARTICLE 8. DROITS DES UTILISATEURS

A tout moment, l'Utilisateur peut exercer ses droits en envoyant un message par courrier électronique à l'adresse info@rapel.be ou une lettre par voie postale adressée à:

Siège social du RAPeL

20, Avenue Georges Truffaut

4020, Liège

en joignant à sa demande les informations suivantes :

- Nom Prénom
- Adresse email
- Numéro de téléphone
- Organisme

Lorsque le RAPeL peut raisonnablement douter de l'identité de l'Utilisateur soumettant une telle demande, il se réserve le droit de demander de joindre à celle-ci toute information supplémentaire nécessaire à la preuve de son identité.

8.1. Droit d'accès

8.1.1. Conformément à l'article 15 du Règlement, le RAPeL garantit le droit d'accès à l'Utilisateur à ses données personnelles. L'Utilisateur a le droit d'obtenir l'accès aux dites données à caractère personnel ainsi que les informations suivantes :

- les finalités du traitement ;
- les catégories de données à caractère personnel concernées ;
- les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ou les organisations internationales ;
- lorsque cela est possible, la durée de conservation des données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, visée à l'article

- 22, paragraphes 1 et 4 du Règlement, et, au moins en pareils cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour l'Utilisateur ;
- lorsque les données à caractère personnel ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, toute information disponible quant à leur source.

8.1.2. En cas d'exercice du droit d'accès par l'Utilisateur, le Responsable du traitement fournit une copie des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement. Le Responsable du traitement peut exiger le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire demandée par la personne concernée.

8.1.3. Lorsque la personne concernée présente sa demande par voie électronique (notamment par le biais de l'adresse électronique), les informations sont fournies sous une forme électronique d'usage courant, à moins que l'Utilisateur ne demande qu'il en soit autrement.

8.1.4. La copie de ses données sera communiquée à l'Utilisateur au plus tard dans le mois qui suit la réception de la demande.

8.2. Droit de rectification

8.2.1. Conformément à l'article 16 du Règlement, l'Utilisateur a le droit d'obtenir du Responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes. Compte tenu des finalités du traitement, l'Utilisateur a également le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées.

L'Utilisateur procède d'abord lui-même aux modifications nécessaires depuis son compte utilisateur/autre, sauf si celles-ci ne peuvent être effectuées de manière autonome, auquel cas la demande peut en être faite auprès du RAPeL via courrier électronique à l'adresse : info@rapel.be.

8.2.2. Conformément à l'article 19 du Règlement, le Responsable du traitement notifie à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées toute rectification des données à caractère personnel, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés. Le Responsable du traitement fournit à l'Utilisateur des informations sur ces destinataires si celui-ci en fait la demande.

8.3. Droit à l'effacement

8.3.1. L'Utilisateur a le droit d'obtenir l'effacement de ses données personnelles dans les meilleurs délais dans les hypothèses énumérées à l'article 17 du Règlement.

Ces hypothèses s'appliquent lorsque:

- les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- l'Utilisateur retire le consentement sur lequel est fondé le traitement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a) ou à l'article 9, paragraphe 2, point a) du Règlement, et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- l'Utilisateur s'oppose au traitement de ses données en vertu de l'article 21, paragraphe 1 du Règlement et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement, ou l'Utilisateur s'oppose au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 2 du Règlement ;
- les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union européenne ou par le droit de l'État membre auquel le Responsable du traitement est soumis ; ou
- les données à caractère personnel ont été collectées dans le cadre de l'offre de services de la société de l'information visée à l'article 8, paragraphe 1 du Règlement.

8.3.2. Lorsque le Responsable du traitement a rendu publiques les données à caractère personnel et qu'il est tenu de les effacer en vertu du paragraphe précédent, ce dernier, compte tenu des technologies disponibles et des coûts de mise en œuvre, prend des mesures raisonnables, y compris d'ordre technique. Ces mesures impliquent notamment d'informer les autres responsables du traitement qui traitent ces données à caractère personnel que l'Utilisateur a demandé l'effacement par ces responsables du traitement de tout lien vers ses données à caractère personnel, ou de toute copie ou reproduction de celles-ci.

8.3.3. Les paragraphes 8.3.1 et 8.3.2 ne s'appliquent pas dans la mesure où ce traitement est nécessaire :

- à l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information ;
- pour respecter une obligation légale qui requiert le traitement prévu par le droit de l'Union européenne ou par le droit de l'État membre auquel le Responsable du traitement est soumis, ou pour exécuter une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité

publique dont est investi le Responsable du traitement ;

- pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la santé publique, conformément à l'article 9, paragraphe 2, points h et i), ainsi qu'à l'article 9, paragraphe 3, du Règlement ;
- à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques conformément à l'article 89, paragraphe 1 du Règlement, dans la mesure où le droit visé au paragraphe 1 est susceptible de rendre impossible ou de compromettre gravement la réalisation des objectifs dudit traitement ;
ou
- à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

8.4. Droit de limitation du traitement

8.4.1. L'Utilisateur a le droit d'obtenir la limitation de ses données personnelles dans les hypothèses énumérées à l'article 18 du Règlement.

Ces hypothèses s'appliquent lorsque :

- l'exactitude des données à caractère personnel est contestée par l'Utilisateur, pendant une durée permettant au Responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- le traitement est illicite et l'Utilisateur s'oppose à leur effacement et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- le Responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement mais celles-ci sont encore nécessaires à l'Utilisateur pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ; ou
- l'Utilisateur s'est opposé au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1 du Règlement pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le Responsable du traitement prévalent sur ceux de l'Utilisateur.

8.4.2. Conformément à l'article 19 du Règlement, le Responsable du traitement notifie à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées toute limitation du traitement effectué, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés. Le Responsable du traitement fournit à l'Utilisateur des informations sur ces destinataires si cette dernière en fait la demande.

8.5. Droit de portabilité des données

8.5.1. Conformément à l'article 20 du Règlement, les Utilisateurs ont le droit de recevoir du RAPeL les données à caractère personnel les concernant dans un format structuré, couramment utilisé

et lisible par machine. Les Utilisateurs ont le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement dans les cas prévus par le Règlement sans que le RAPeL n'y fasse obstacle dans les hypothèses prévues à l'article 20, paragraphe 1, points a) et b) du Règlement.

8.5.2. Lorsque l'Utilisateur exerce son droit à la portabilité des données en application du paragraphe précédent, il a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel le concernant soient transmises directement d'un responsable du traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.

8.5.3. L'exercice du droit à la portabilité des données, s'entend sans préjudice du droit à l'effacement visé à l'article 8.3. de la Charte. Ce droit ne s'applique pas au traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le Responsable du traitement.

8.5.4. Le droit visé à l'article 8.5. ne porte pas atteinte aux droits et libertés de tiers.

8.6. Droit d'opposition et prise de décision individuelle automatisée

8.6.1. L'Utilisateur dispose à tout moment du droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles en raison de sa situation particulière, y compris à l'automatisation du traitement des données effectuée par le RAPeL. Conformément à l'article 21 du Règlement, le RAPeL ne traitera plus les données à caractère personnel, à moins qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de l'Utilisateur, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

8.6.2. Lorsque les données à caractère personnel sont traitées à des fins de prospection, l'Utilisateur a le droit de s'opposer à tout moment au traitement de ses données à caractère personnel, poursuivant de telles fins de prospection, y compris au profilage dans la mesure où celui-ci serait lié à une telle prospection.

Lorsque l'Utilisateur s'oppose au traitement à des fins de prospection, les données à caractère personnel ne sont plus traitées à ces fins.

8.6.3. L'Utilisateur a, conformément à l'article 22 du Règlement, le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire.

Ce droit ne trouve pas à s'appliquer lorsque la décision :

- est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et le RAPeL ;
- est autorisée par le droit de l'Union européenne ou le droit de l'État membre auquel le RAPeL est soumis et qui prévoit également des mesures appropriées pour la sauvegarde des droits et libertés et des intérêts légitimes de la personne concernée ; ou
- est fondée sur le consentement explicite de la personne concernée.

8.7. Droit de plainte

8.7.1. L'Utilisateur dispose du droit d'introduire une plainte concernant le traitement de ses données personnelles par le RAPeL auprès de l'Autorité de protection des données compétente pour le territoire belge. De plus amples informations peuvent être trouvées sur le site internet suivant : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>.

8.7.2. L'introduction d'une plainte se fait aux adresses suivantes:

Autorité de protection des données

35 Rue de la Presse

1000 Bruxelles.

Tél. + 32 2 274 48 00

Fax. + 32 2 274 48 35

E-mail: contact@apd-gba.be

8.7.3. L'Utilisateur peut également introduire une plainte auprès du tribunal de première instance de son domicile.

ARTICLE 9. COOKIES

Le Site Internet utilise des cookies pour distinguer les utilisateurs du Site. Cela permet de fournir aux Utilisateurs une meilleure expérience de navigation et une amélioration du Site Internet et de son contenu. Les objectifs et modalités des cookies sont contenus dans le document « Politique de Cookies », repris à l'adresse URL suivante: https://rapel.be/?page_id=3

ARTICLE 10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

10.1. Renvois vers d'autres sites

Le Site Internet peut contenir des liens vers d'autres sites internet détenus par des tiers non liés à RAPeL. Le contenu de ces sites et le respect de ceux-ci au regard de la Loi ainsi que du Règlement ne relèvent pas de la responsabilité du RAPeL.

10.2. Consentement des mineurs

Le titulaire de l'autorité parentale doit donner son consentement exprès pour que le mineur de moins de 13 ans puisse divulguer des informations et/ou données personnelles sur le Site Internet.

Conformément à l'article 8, §2, du Règlement, le Responsable du traitement s'efforce raisonnablement de vérifier que le consentement est donné ou autorisé par le titulaire de la responsabilité parentale à l'égard de l'enfant, compte tenu des moyens technologiques disponibles.

Le Responsable du traitement s'engage donc à une obligation de moyen. Il ne peut être ainsi tenu responsable de la collecte et du traitement d'informations et de données personnelles de mineurs de moins de 13 ans dont le consentement n'est pas effectivement couvert par celui de leurs parents légaux en raison - notamment - de données incorrectes introduites par des mineurs concernant leur âge. En aucun cas des données personnelles ne seront traitées par le Responsable du traitement si l'Utilisateur précise qu'il est âgé de moins de 13 ans.

10.3. Perte, corruption et vol de données

Le RAPeL n'est pas responsable de la perte, de la corruption ou du vol de données personnelles causés notamment par la présence de virus ou suite à des attaques informatiques dans le respect de l'article 11.

10.4. Informations mises à disposition

Le RAPeL ne garantit pas que les informations mises à disposition sur le Site Internet soient exactes, actualisées et exhaustives. Ces informations sont de nature générales et peuvent uniquement être considérées comme un avis personnel, professionnel ou juridique fourni à l'Utilisateur.

L'Utilisateur est encouragé à informer le RAPeL via son adresse email : info@rapel.be, s'il venait à constater une erreur dans les informations mises à disposition sur le site.

ARTICLE 11. SÉCURITÉ

Le Responsable du traitement met en œuvre les mesures organisationnelles et techniques afin de garantir un niveau de sécurité approprié au traitement et à la récolte des données. Ces mesures de sécurité dépendent des coûts de mise en œuvre au regard de la nature, du contexte et des finalités du traitement des données personnelles.

Le Responsable du traitement utilise les technologies de cryptage standards au sein du secteur IT lors du transfert ou du recueil des données sur le Site Internet.

ARTICLE 12. PROTECTION DU CONTENU DU SITE

La totalité du contenu de ce site est protégée et appartient exclusivement au RAPeL.

Toute reproduction, communication et mise à disposition du public de la totalité ou d'une partie de ce contenu à des fins commerciales est strictement interdite. À l'inverse, moyennant la citation expresse de la source, une reproduction à titre privé est possible. Cette autorisation ne vaut toutefois pas pour des textes prévoyant explicitement des limitations à cette utilisation.

ARTICLE 13. MODIFICATION DE LA CHARTE DE VIE PRIVÉE

Le RAPeL se réserve le droit de modifier la présente Charte de vie privée afin de se conformer aux obligations légales en la matière. L'Utilisateur est dès lors invité à consulter régulièrement la Charte de vie privée afin de prendre connaissance des modifications et adaptations. Une telle modification sera affichée sur le Site Internet et envoyée par email à des fins d'opposabilité.

ARTICLE 14. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

14.1. Droit applicable

Les dispositions de la présente Charte sont régies et interprétées conformément au droit belge.

14.2. Résolution à l'amiable

Les parties à la présente Charte s'efforceront, de bonne foi, de régler à l'amiable tout litige découlant de ou étant lié à la présente convention. Ainsi, tout désaccord, quelle qu'en soit sa nature, sera d'abord notifié par l'Utilisateur au Responsable du traitement à l'adresse e-mail info@rapel.be ou par courrier recommandé à l'adresse postale suivante: Avenue Georges Truffaut, 20 à 4020, Liège.

14.3. Cours et Tribunaux compétents

Si les parties ne parviennent pas à une résolution à l'amiable du litige dans les soixante (60) jours suivant la notification par l'une des parties, les Cours et Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège seront compétents pour connaître du litige.